CCIF HIKF
Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
Handels- und Industriekammer des Kantons Freiburg

CONDITIONS GÉNÉRALES ÉVÉNEMENTS, FORMATIONS ET WEBINAIRES DE LA CCIF

1. INSCRIPTIONS

L'inscription aux événements, formations et webinaires est obligatoire par le biais du site internet www.ccif.ch (sous agenda sur la page d'accueil), et ceci même pour les formations et webinaires qui sont gratuits. Dès que l'inscription a été effectuée, un message la validant apparaît à l'écran et une confirmation est envoyée par e-mail au participant. Tant que le participant n'a pas reçu d'email de confirmation par le système informatique ou un collaborateur de la CCIF, son inscription ne peut être considérée comme effective.

Lorsque le nombre de participants à une formation ou un événement est limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Pour certaines formations et évènements, les membres de la CCIF ou d'autres catégories d'entreprises (par exemple, les entreprises familiales) peuvent avoir la priorité sur d'autres entreprises pour s'y inscrire. Cas échéant, ceci est signalé dans le descriptif de l'évènement ou de la formation concerné/e. Il n'y a pas de limite de participants aux webinaires, mais un délai d'inscription est tout de même fixé, pour des raisons d'organisation.

2. PAIEMENT

Le paiement doit être effectué avant la formation ou l'évènement par carte de crédit ou facture en fonction du montant des frais d'inscription. Lorsque plusieurs personnes d'une même entreprise s'inscrivent à la même formation, les personnes supplémentaires bénéficient d'un rabais de 10%. Ceci n'est pas valable pour les événements. Dans ce cas, il convient de contacter la CCIF afin de procéder au paiement des frais d'inscription par facture.

3. ANNULATIONS / ABSENCES

En cas d'annulation par le (la) participant(e) sept jours ou moins avant le cours ou le séminaire, aucun remboursement n'est effectué. Il est cependant possible de se faire remplacer, sans frais, par un(e) collègue.

4. MODIFICATIONS

La CCIF se réserve le droit de modifier un événement, une formation ou un webinaire, voire de l'annuler, sans aucune justification. Une communication par e-mail est faite aux personnes inscrites. La CCIF procède au remboursement du montant versé dans les meilleurs délais.

5. ATTESTATIONS DE PARTICIPATION

Une attestation de participation est remise aux participants qui en font la demande par email au plus tard 10 jours après la formation concernée.

6. SUPPORTS DE COURS

Seules les personnes effectivement présentes le jour de la formation ont droit à la remise du support de cours lorsque celui-ci est mis à disposition des participants.

7. DONNEES

Sauf avis contraire de la personne inscrite par écrit (à l'adresse info@ccif.ch) au moins 48 heures avant la formation ou le webinaire, son nom, son prénom, sa fonction, le nom de son employeur et le lieu figureront sur la liste des participants qui sera remise aux intervenants ainsi qu'aux participants.

8. PHOTOS ET VIDÉOS

Durant les événements et formations, la CCIF peut prendre des photos et/ou réaliser des vidéos. Ces photos et ces vidéos peuvent être utilisées par la CCIF à des fins marketing (publications papier, brochures, magazine ECHO, réseaux sociaux, application et site internet, etc.). Sauf avis contraire de la personne inscrite par écrit (à l'adresse info@ccif.ch) au moins 48 heures avant l'événement ou la formation concerné/e, celle-ci autorise la CCIF à utiliser les images (photographies et/ou vidéos) sur lesquelles elle apparaît.